



Avis d'audience

Le 11 juillet 2012

Réf. 2012-H-117

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en août pour étudier la demande présentée par Énergie atomique du Canada limitée (EACL) relative aux Laboratoires de Chalk River (LCR) situés dans la municipalité de Chalk River, en Ontario.

EACL a demandé à la Commission d'autoriser le déclassement de la tour d'extraction de plutonium (bâtiment 223) située aux LCR. La première étape du déclassement de la tour d'extraction de plutonium consiste à retirer les annexes et les installations de services du bâtiment. Cette étape devrait être terminée d'ici 2013. La deuxième étape du projet consiste à retirer la tour en béton, à restaurer le sol et à réaliser des activités connexes. Cette étape sera effectuée après une période de stockage continu et de surveillance. On prévoit que les travaux liés au retrait de la tour et à la restauration du site seront terminés d'ici 2028.

La Commission examinera la demande d'EACL en se basant sur des mémoires au cours d'une séance à huis clos. Les recommandations du personnel de la CCSN et la demande d'EACL seront accessibles à compter du 11 juillet 2012. Pour les obtenir, veuillez contacter le Secrétariat, à l'adresse ci-dessous.

Les membres du public qui ont un intérêt dans le dossier en cause ou une connaissance spécialisée du sujet, ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission pour parvenir à rendre une décision sont invités à présenter, par écrit seulement, des commentaires sur la demande d'EACL. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le 10 août 2012 directement en ligne, à <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm>, ou selon les coordonnées présentées plus bas. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire présentant les commentaires qui seront soumis à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur.

Les renseignements personnels, tels que l'adresse et le numéro de téléphone, sont primordiaux pour associer le mémoire à son auteur. Vous pouvez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez en assurer la confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat, .

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et les mémoires d'EACL ne sont pas accessibles en ligne. Pour les obtenir, faire une demande au Secrétariat, en s'adressant à :

Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca